



BERGES DU RHINS UN PARC UNIQUE

4 MUNICIPALITÉ

Plongez dans le parc des berges du Rhins.

6-7 BUDGET

Les réfections de l'Espace des Marronniers et de la Tribune Bécot sont engagées.

8 DÉCHETS

Tout savoir sur la collecte des déchets alimentaires.



10 SANTÉ

Le centre de soins non-programmés a déménagé.



11 HANDI'CLAP

Le festival revient les 3 et 4 mai



Suivez-nous sur internet



AVRIL 2024

Mensuel d'information édité par la Ville du Coteau, Parc Bécot, 42120 LE COTEAU
Tél : 04 77 67 05 11

Rédaction et publicité :

lesechosducoteau@mairie-lecoteau.fr
www.lecoteau.fr

Directrice de publication :

Joy Talbat

Chef de rédaction et photos :

Jean-Marc Poux

Réalisation : Xtreme Com - Civens

Impression : Auraprint - X - Montagny

Régie publicitaire : ICS - 06 32 39 96 16

Distribution : Ville du Coteau

ISSN : 2729-1138 (en ligne)

ISSN : 2739-4662 (imprimé)

ÉCONOMIES • 631 090 €

Montant des efforts réalisés par la commune dans ses achats entre le 1^{er} juin 2020 et le 20 mars 2024. Cette rigueur en interne est réinvestie dans des projets en externe (jeux d'eau, caméras de vidéoprotection...)

NOUVEAUX HABITANTS

CÉRÉMONIE DE BIENVENUE

La cérémonie d'accueil des nouveaux habitants 2023 s'est tenue début mars avec une trentaine de personnes, particuliers et professionnels, venues rencontrer le



maire et les élus du Conseil municipal. Sandra Creuzet-Taite leur a présenté les différents atouts du Coteau. Tous ont reçu du miel du rucher municipal et de la bière de la brasserie costelloise La Limaille. Si vous êtes un nouvel arrivant en 2024, vous pouvez vous inscrire sur www.lecoteau.fr/nouveaux-habitants/.



COMITÉ DES FÊTES

1 ARBRE 70 BOUGIES

Pour marquer son 70^e anniversaire, le Comité des fêtes du Coteau qui a vu le jour en 1954 a choisi d'offrir un arbre à

la Ville. Autour des élus et du service des espaces verts, des jeunes du centre socioculturel ont participé le 6 mars à la plantation d'un catalpa dans le parc Bécot. Cette action, sous le signe de l'avenir, fait écho au Plan 700 arbres déployé jusqu'en 2026 par la majorité municipale.



VILLE DU COTEAU

GRANDE VENTE DE PRINTEMPS

La municipalité se sépare du mobilier de l'ex-école des Plaines et organise une vente destinée au public le samedi 6 avril de 9 h à 17 h dans la cour de l'ancien établissement. Plusieurs centaines de pièces sont proposées, meubles, estrades, bureaux, chaises à partir de 5 €, mais aussi du matériel professionnel comme un bloc lave-vaisselle affiché à 1 000 €. Le règlement se fera uniquement par chèque bancaire ou espèces. Vous pouvez consulter le catalogue sur www.lecoteau.fr

AGENDA



Photo Serhe Heimlich



CONCERT JAZZ MÉLISSA WEIKART FESTIVAL LE CRI DU ROA

Dimanche 7 avril

Centre Michel Berger Rue des Écoles - 17 h

Piano, voix avec Mélissa Weikart, chanteuse, claviériste et compositrice franco-américaine originaire de Boston, actuellement basée à Strasbourg. Son dernier album, *Here, There* est sorti en 2022. Avec le conservatoire de Roannais Agglomération.

Tarif : 15 € - Réservations sur le site jazzenavril-roanne.com

CONCERT

MESE EN SI MINEUR DE BACH

Par la chorale Rhapsodia

Dimanche 7 avril - 17 h - Église N.-D. des Victoires - Roanne

Venez écouter le chef-d'oeuvre ultime de Jean-Sébastien Bach, interprété par Les choeurs de Rhapsodia, l'Ensemble vocal de l'Université Lyon 2 et l'Orchestre imaginaire de Lyon, réunis et dirigés par Laurent Grégoire.

Tarif : 10 € à 25 €. Billetterie à la librairie Un monde à soi, 12 rue Charles de Gaulle à Roanne

THÉÂTRE

« UN BEAU SALAUD »

Par la section artistique et culturelle du Club des Plaines

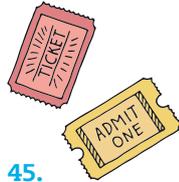
Vendredi 19 et samedi 20 avril à 20 h 45.

Dimanche 21 avril 2024 à 14 h 45

Salle Pierre Hénon de Mably

Comédie de Pierre Chesnot. « François, un séducteur manipulateur et beau parleur, peut se vanter de jongler dans la vie avec son ex, sa légitime et les autres. Le jour de son anniversaire, il décide de quitter sa femme pour une plus jeune. Quel beau salaud ! »

**Tarif : 10 € à 12 € - Gratuit pour les moins de 12 ans.
Contact : 06 13 25 46 37**



EXPO PHOTOS

LE VOYAGE 2024

Par le collectif photo des Artistes Costellois

Du jeudi 18 au 23 avril - Salle de l'Orangerie du parc Bécot - 14 h 30 à 19 h (10 h/12 h et 14 h 30/19h sam. dim.)

Exposition du travail mené sur plusieurs mois avec la photographe professionnelle Camille Bresselet : édition et scénographie.

VIDE-GRENIERS

PAR L'INTERCLASSES DU COTEAU

Dimanche 28 avril Ex-école des Plaines - 8 h à 18 h

Contact : interclasseslecoteau@gmail.com

TOURNOI DU 1^{ER} MAI

Mercredi 1^{er} mai

**Aire de jeux du pré des Bœufs
8 h 30 - 18 h**

Le tournoi de foot 11-13 ans de l'Olympique Le Coteau est un événement populaire qui réunit depuis 33 ans plusieurs milliers de personnes, une centaine d'équipes, et de nombreux amateurs de sport. Buvette et restauration vous permettront de ne rien rater du spectacle.



CONCERT

CHRYS MAHUN

FESTIVAL HANDI'CLAP

Vendredi 3 mai - Parc Bécot - 20 h

Chrys Mahun, le chanteur roannais au grand cœur est de retour au Coteau pour un concert de « Chansons bonheur » dans le cadre du festival Handi'Clap organisé les 3 et 4 mai dans le parc Bécot et les berges du Rhins (lire page 11). Gratuit (repli à la halle Coubertin en cas de mauvais temps)

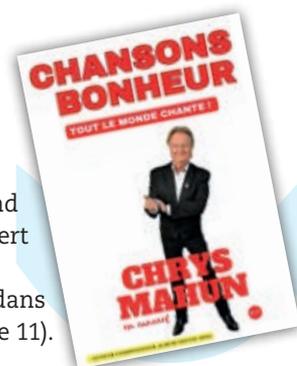


Photo fournie par le club des Plaines





Le Coteau
Découvrez le parc des berges du Rhins.
Profitez des différentes activités : parcours de santé, aire de jeux pour enfants, skatepark, agrès de sport, toboggan...

Réglementation
Le parc est équipé de deux distributeurs de sacs Toutounet. Les chiens sont interdits sauf tenus en laisse.

Parc des berges du Rhins

DÉCOUVREZ LE PARC DES BERGES DU RHINS

Le nouveau parc des berges du Rhins situé entre ville et rivière est connecté au parc Bécot. Il a été officiellement inauguré le 16 mars.

Acette occasion, le maire a rappelé que le parc des berges du Rhins était LE projet de l'équipe municipale majoritaire autour des enjeux de la biodiversité et du respect de la nature.

Après un an de chantier, c'est une belle et agréable promenade pensée pour tous les âges qui s'ouvre aux Costellois. « Nous avons effectivement imaginé une grande diversité d'usage pour que chacun puisse y trouver sa place », explique Thierry Collet, adjoint à l'environnement et au cadre de vie.

En traversant la voie verte qui porte le nom de l'ancien maire Lucien Burdin (lire ci-contre), les Costellois redécouvrent leur rivière. Les sportifs trouveront un lieu agréable pour leur footing, un terrain de tennis refait à

neuf, un parcours de santé composé d'agrès, des tables de ping-pong et un terrain de pétanque. Les familles partageront des instants de détente sur des transats, des bancs, et des tables de pique-nique. Les enfants apprécieront le labyrinthe végétal, la tyrolienne, le toboggan et les jeux inclusifs. Enfin, les plus grands évolueront sur le skate parc, le pump-track et s'adonneront au babyfoot.

Sur le plan environnemental, écologique et préservation de la biodiversité, 120 nouveaux arbres, 70 arbustes et de nombreuses plantes vivaces et grimpantes ont été plantés.

Sophie Rotkopf, vice-présidente qui représentait Laurent Wauquiez a souligné que le parc des berges du Rhins serait sur ce mandat

le seul projet d'aménagement dans la Loire qui bénéficierait des fonds européens de la Région (FEDER).

Les berges du Rhins ont bénéficié du concours de la fédération de chasse de la Loire et de l'appui des pêcheurs de l'AAPPMA Roanne et région pour la création d'un parcours de pêche « sans tuer ». Un ponton surplombe désormais la rivière.

ÉCHO +
Parkings : Glacière, Hôtel de ville, EHPAD du Parc
Investissement : 2 600 000 €
Subventions : État 175 000 € ; Département de la Loire 200 000 €.

PROMENADE LUCIEN BURDIN

C'est au moment de l'ouverture du parc des berges du Rhins que la promenade Lucien Burdin a été inaugurée.

En tant que maire du Coteau, il exerça deux mandats entre 1975 et 1989. Il fut aussi conseiller général. « *Ce qui nous rassemble, c'est la fonction et le choix du nom de Lucien Burdin, c'est pour que son empreinte reste* », a expliqué Sandra Creuzet-Taite aux côtés de son fils Jean-Paul Burdin, lui aussi maire du Coteau entre 2001 et 2014 : « *Après la démolition de la piscine d'été pour laquelle mon père s'était beaucoup investi et la reconnaissance unanime du Conseil municipal pour son action, je pense qu'il aurait bien aimé ce choix de Promenade Lucien Burdin* », a-t-il confié.

Lucien Burdin qui termina sa carrière professionnelle comme directeur de la Caisse d'Épargne de Roanne fut le maire de la suppression des pavés avenue de la Libération, du développement de la zone industrielle, de la construction des écoles des Plaines, des Étines et de leur gymnase, ainsi que du lycée professionnel Etienne Legrand. Il fut aussi le fondateur de l'association « *Les Dauphins Costellois* ».



INAUGURATION. Jean-Paul Burdin, Sophie Rotkopf (V.P. Région), Antoine Vermorel-Marques (député de la Loire), Thierry Collet (adjoint à l'environnement et au cadre de vie), Sandra Creuzet-Taite, Jacky Genest (adjoint à Mably), Gérard Aubret (président de la fédération de chasse de la Loire)

LA COMMUNE PARTENAIRE DE SANTÉ MUT

Le maire au nom du CCAS et Didier Marchand le président de Santé Mut Roanne ont signé un partenariat qui permet aujourd'hui aux Costellois d'évaluer leur couverture santé et de profiter de tarifs négociés.

Ce dispositif avec les communes, elles sont une cinquantaine autour de Roanne, propose des cotisations à partir de 60 € par mois sur la plus basse des garanties



pour une personne de plus de 71 ans, indique Catherine Philibert en charge du développement de Santé Mut Roanne. Des prestations justifiées par l'ancrage historique de la mutuelle roannaise née à la fin des années 1960 avec la création des premiers centres de soins dentaires et optiques.

« *La commune ne participe à aucun financement, mais nous avons le souci d'offrir aux habitants du Coteau le meilleur accès aux soins* », indique le maire, accompagnée lors de la signature de Gabrielle Vernet, adjointe à la solidarité et à l'action sociale.

ÉCHO +

La prochaine permanence en mairie aura lieu sur rendez-vous le jeudi 11 avril de 9 h à 12 h.

Santé Mut Roanne 06 07 13 99 55

Signature du partenariat avec Santé Mut

BUDGET 2024

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le résultat global de clôture 2023 est de 957 777 € en fonctionnement et de - 944 971 € en investissement, soit un résultat global de 12 806 €.

En investissement, des recettes prévues, non réalisées, expliquent ces résultats, comme la vente du terrain de l'ex-piscine soit 1 060 000 €, un prêt non réalisé suite à l'augmentation des taux, et des subventions notifiées non versées, soit 624 000 €.

Une importante subvention accordée par le FEDER (EUROPE) pour les Berges du Rhins est annoncée.

En fonctionnement, les travaux de rénovation de divers bâtiments, à hauteur de 300 000€ sans remboursement de la part de notre Compagnie d'assurances. Notons que la Dotation Globale de Fonctionnement de l'État était de 766 972 € au début du mandat précédent contre 247 065 € en 2024, soit une perte cumulée globale de 3M€ entre les deux.

La capacité d'autofinancement nette, après avoir remboursé le capital de la dette, est de 342 283€. Le sinistre grêle continue de peser lourdement sur les finances de la commune.

FONCTIONNEMENT

Pour la partie fonctionnement, le budget 2024 s'équilibre à 9 486 000 €.

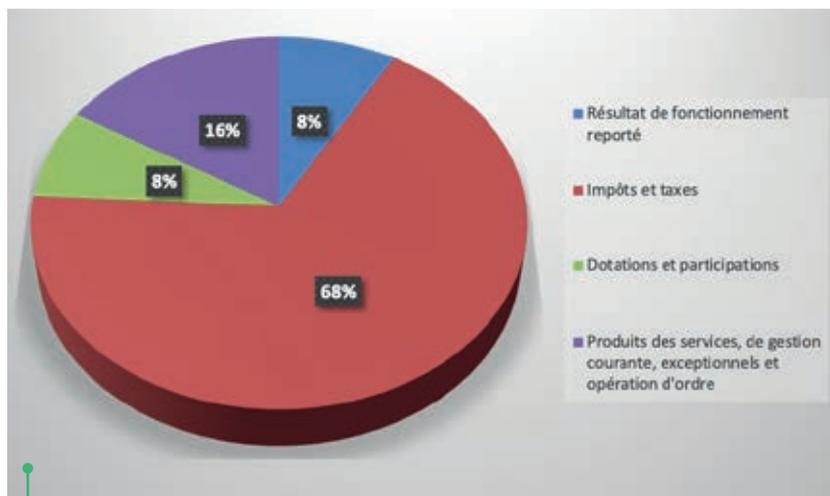
Par rapport au budget précédent, nous avons une augmentation du montant de l'assurance, soit +22 000 € pour l'assurance multirisque et +20 000 € pour l'assurance du personnel, sans compter les augmentations d'énergie, de fournitures, de carburant, de personnel avec l'augmentation du SMIC et les revalorisations des carrières.

Parmi les autres charges de gestion courante, on note une forte augmentation liée aux travaux de rénovation de l'Espace des Marronniers, suite à la grêle, soit 1 100 000 €, avec seulement 710 000 € versés par l'assurance.

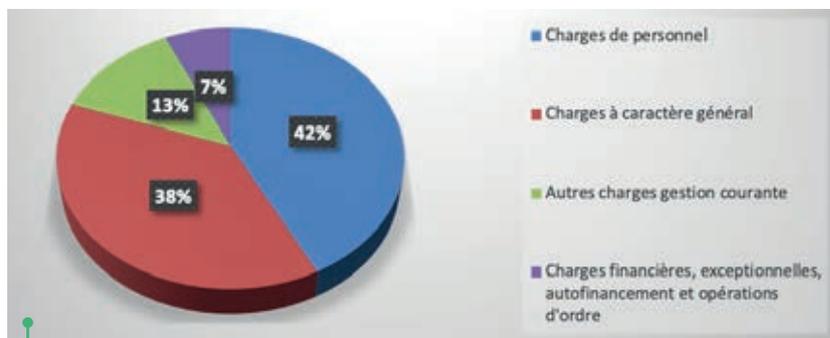
En recettes, on constate également une diminution liée à l'absence des locations de la salle des Marronniers, des garages et du tènement du square Aucey.



ADJOINTE. Chantal Lemasson
déléguée aux finances publiques



Recettes	BP 2024
● Résultat fonctionnement reporté	797
● Impôts et taxes	6 401
● Dotations et participations	741
● Produits des services, de gestion courante, exceptionnels et opérations d'ordre	1 547
TOTAL	9 486



Dépenses	BP 2024
● Charges à caractère général	4 025
● Charges de personnel	3 596
● Autres charges de gestion courante	1 230
● Charges financières, exceptionnelles, autofinancement et opération d'ordre	635
TOTAL	9 486

INVESTISSEMENT

Pour la partie investissement, le budget 2024 s'équilibre à 5 503 000 €.

Les principaux projets pour 2024 :

- La commune poursuit son « Plan arbres » avec 107 000 €, dont 50 000 € pour l'achat d'un récupérateur d'eau pour arroser les arbres.
- Aménagement de la guinguette
- L'enveloppe pour les travaux de voirie est de 528 000 €, avec les travaux sur le boulevard des Étines qui débuteront cette année, ainsi que la création d'un parking au 80 avenue de la libération (travaux 2023 reportés sur 2024)
- L'autre projet de l'exercice portera sur la reconstruction des tribunes du stade Bécot, lourdement impactées par la grêle. (lire ci-dessous)

Pour le programme des berges du Rhins, deux demandes vont être faites auprès du Fonds vert dans le cadre de la renaturation des villes et villages et de la stratégie biodiversité 2030.

TAUX DE FISCALITÉ 2024

Les taux communaux d'imposition restent inchangés : Taxe Foncière Bâti : 38,51 % ; Taxe foncière non Bâti : 53,19 % ; THRS (Résidences secondaires) et THLV (Logements vacants : 12,30 %. La hausse de la Taxe Foncière sera moins conséquente en 2024 qu'en 2023, en raison de la baisse de l'indice des valeurs locatives cadastrales, décidée par l'Etat qui sera de 3,9 % cette année contre 7,1% l'an dernier.



TRAVAUX. Lancement de la rénovation de l'Espace des Marronniers



PLAN ARBRES. 700 plantations d'ici 2026

NOUVELLE TRIBUNE POUR LE STADE BÉCOT



La nouvelle tribune offrira 136 places et sera dotée d'un élévateur pour les personnes à mobilité réduite. Sur le plan environnemental, elle sera équipée d'une pompe à chaleur et d'un récupérateur d'eau qui permettra d'arroser les arbres et la végétation du nouveau parc des berges du Rhins.

L'investissement pour le nouvel équipement est estimé à 1.945 M€. Il bénéficie du soutien important des partenaires publics : l'Etat, la Région et la Fédération française de football qui participeront au financement à hauteur de 80 %.

Le chantier sera lancé en septembre et doit durer 12 mois.

« L'actuelle tribune date des années 1960, à l'époque, c'était l'une des premières dans le Roannais », rappelle le président Bernard Nigay. « Aujourd'hui, l'équipement a vécu et notre volonté était de valoriser le nouveau site des berges du Rhins », souligne le maire.

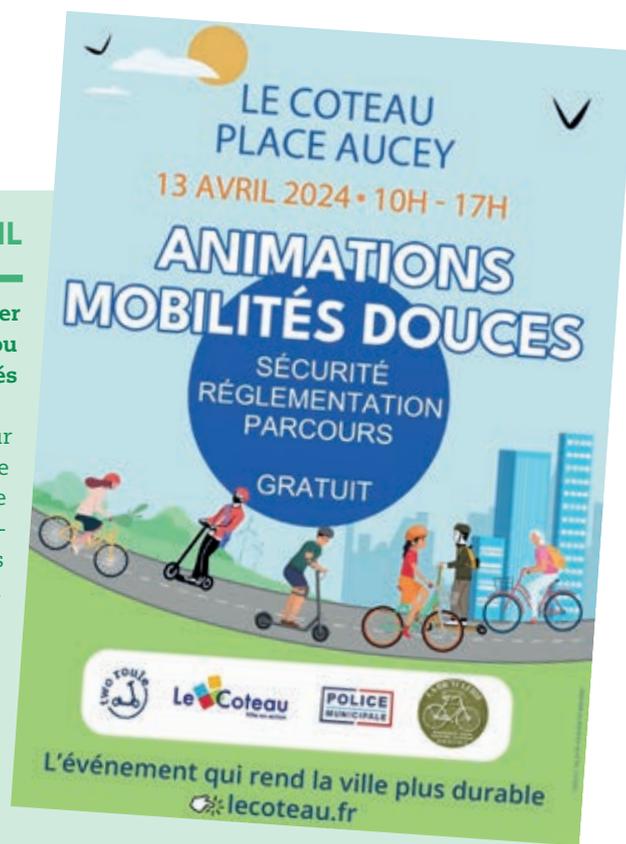
LES MOBILITÉS DOUCES AUTREMENT LE 13 AVRIL

La Ville du Coteau et sa police municipale ont décidé de sensibiliser les utilisateurs et futurs utilisateurs à la conduite d'une trottinette ou VAE* en milieu urbain lors d'une animation gratuite sur les mobilités douces, le samedi 13 avril de 10h à 17h place Aucey.

Pour ce rendez-vous inédit en Roannais, la commune s'appuiera sur Two Roule, un organisme expert en France, visant à promouvoir une mobilité sûre et durable. Un stand de prévention sous forme d'espace interactif et de quizz permettra aux participants et au public de découvrir la réglementation en matière de mobilités douces, ainsi que les obligations du conducteur en termes d'équipements et d'assurance. Après avoir assimilé les notions de sécurité routière, vous pourrez essayer différents véhicules, notamment des trottinettes et des vélos à assistance électrique sur un parcours spécialement conçu.

La Bicyclerie Roannaise, spécialiste au Coteau en réparation de vélos et trottinettes électriques sera également présente. Le samedi 13 avril, toute la journée, venez nombreux !

* VAE : vélo à assistance électrique



CONSEILS DE QUARTIERS D'AVRIL

- Balmes-Pincourt – Mardi 9 avril à 18 h 15 en mairie salle Tardy (spécial déchets)
- Les Étines- Les Guérins – Mardi 16 avril à 18 h15 au restaurant scolaire Charles Gallet

AGGLOMÉRATION

LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES DÉMARRE



Au cours de cette première quinzaine d'avril, Roannais Agglomération déploie une campagne de sensibilisation en porte-à-porte dans tous les foyers

du Coteau afin de leur remettre un **kit comprenant 1 bio-seau, des sacs kraft et une fiche Mémo Tri** pour savoir quels déchets alimentaires jeter.

Deux passages sont prévus. En cas d'absence, un avis expliquant la marche à suivre sera déposé dans votre boîte aux lettres et des permanences de distribution vous seront proposées.

Une semaine après la visite à domicile, vous pourrez commencer à apporter vos sacs de déchets alimentaires dans l'abri-bac près de chez-vous. 52 conteneurs sont en cours d'installation dans les rues du Coteau.

Avec Roannais Agglomération, nous vous remercions pour votre participation et nous vous invitons à réserver aux animateurs du tri le meilleur accueil.



Photo Roannais Agglomération

ANIMATEURS DU TRI. Réservez leur un bon accueil

Plus d'informations sur lecodeau.fr

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

TOUT SAVOIR

Les prochaines élections européennes en France auront lieu le dimanche 9 juin 2024. Comme en 2022, les Costellois seront appelés à voter à la Halle Coubertin. Particulier ou professionnel au titre de la Cfe, vérifiez votre inscription sur les listes électorales en allant sur www.elections.interieur.gouv.fr.

Dates limites d'inscription :

le 1^{er} mai sur service-public.fr/ et le 3 mai par courrier ou en mairie



SÉCURITÉ PIÉTONS

DEVANT LE COLLÈGE

La Ville vient d'installer un passage piéton lumineux boulevard Charles Gallet à l'entrée du quartier des Étines. L'objectif est d'inciter les automobilistes à lever le pied à l'approche du collège. Quatre potelets équipés de led basse consommation diffusent en direction de la chaussée deux faisceaux bleus traversant qui encadrent le passage piéton. Cet équipement de prévention a été installé par les services techniques municipaux et bénéficie d'une subvention du Département. Investissement : 4 452 € TTC



CONCOURS DE FLEURISSEMENT 2024

Chaque année, la Ville encourage les habitants à fleurir Le Coteau à travers son concours de fleurissement. Maison ou appartement, tout le monde peut participer.

Le concours comporte trois catégories : jardin d'agrément et/ou potager, décor floral et jardin durable si vous faites des efforts en matière d'environnement.

Pour être candidat, vous devez retourner le bulletin d'inscription ci-contre en mairie ou par mail à sectec@mairie-le-coteau.fr. Vous pouvez aussi faire la démarche en ligne sur lecoteau.fr. **avant le 3 juin 2024.**

La visite du jury et de la commission municipale aura lieu durant l'été. Tous les lauréats seront récompensés par des bons d'achats en jardinerie.



A - JARDIN D'AGRÈMENT ET/OU POTAGER (visible depuis l'espace public)
 B - DÉCOR FLORAL sur façade ou cour (visible depuis l'espace public)
 C - JARDIN DURABLE : vous faites des efforts environnementaux : récupérateur d'eau, techniques de désherbage sans produits phytos, jardin refuge LPO, nichoirs, compostage, plantations vivaces, hôtel à insectes...

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner en mairie avant le 3 juin 2024

Mme M. :

Adresse :

Tél : E-mail :

dépose sa candidature au concours en catégorie :

A B C

Date : Signature :



LE CENTRE DE SOINS NON-PROGRAMMÉS DANS SES NOUVEAUX MURS



L'inauguration des nouveaux locaux du centre de soins non-programmés, route de Commelle, a eu lieu le 6 mars. La structure installée au Coteau depuis bientôt deux ans a déjà accueilli près de 27 000 personnes.

« Que faire des patients qui n'ont pas de médecin traitant, alors qu'ils devraient tous en avoir un ? ». Cette question posée par le docteur Philippe Proust, est à l'origine du concept des centres de soins non-programmés qui se positionnent comme le maillon intermédiaire entre la médecine générale et les services d'urgences.

La société URG+ qu'il dirige avec quatre associés a vu le jour en 2015, alors que les urgences de la clinique du Renaison à Roanne allaient fermer. Elle gère aujourd'hui 8 centres de soins non-programmés en Auvergne-Rhône-Alpes et s'appuie sur une cinquantaine de médecins libéraux.

Sandra Creuzet-Taite rappelle qu'en 2020, elle avait promis d'aborder au cours de la mandature la problématique de l'accès aux soins : « Malheureusement, des médecins traitants, ça n'arrive pas comme ça et il a fallu travailler sur une alternative », explique le maire.

Le projet privé a nécessité 550 000 € d'investissement et a bénéficié de 200 000 € de subvention de la Région. Les nouveaux locaux regroupent les services administratifs des centres URG+, la partie consultation et la salle d'attente



avec désormais une borne de gestion automatique pour ne plus se soucier du temps d'attente.

ÉCHO +

1 bis route de Commelle, 42120 Le Coteau
De 10h à 22h - 7j/7



LA LIMAILLE
Brasserie Artisanale
40 Boulevard des Etines
42120 LE COTEAU
Julien RABOURG
07 63 10 36 97



S.A.R.L. FRAICHET
Entreprise de Nettoyage
Ponçage et vitrification de parquets - Restauration de marbre
NETTOYAGE - COMMERCIAL - INDUSTRIEL - PARTICULIERS
105, rue Mulsant BP136 - 42332 ROANNE cedex
Tél. 04 77 67 28 89 - fraichet.net@wanadoo.fr



Poissonnerie Costelloise
38 avenue de la Libération
42120 LE COTEAU
04 77 78 26 32



Le Jardin de Valours
Corinne Bonnet,
formatrice et productrice de semences paysannes
Villerest • 07 60 47 02 78 • lejardindevalours@gmail.com
Idée cadeau
Une journée de formation
"Jardinez autrement en permaculture"

HANDI'CLAP : VIVRE ENSEMBLE AUTOUR DE L'ART ET DU SPORT

Après le succès de 2022, le festival Handi'Clap est de retour les 3 et 4 mai au parc Bécot et sur les berges du Rhins. Florence Sarir, conseillère municipale, présente l'événement.



Rappelez-nous le principe d'Handi'Clap ?

L'objectif de ce premier week-end du mois mai au cœur du Coteau, est de créer une dynamique collective pour que chacun ait sa place avec ses particularités. Le handicap doit être un sujet fédérateur pour se retrouver et se rassembler, cette année autour de la thématique des cinq sens.

Parlez-nous de l'organisation.

De nombreuses associations sont venues vers l'équipe pour pouvoir partager ces moments le vendredi

avec les jeunes Costellois et le samedi en famille et pour tous les habitants du territoire : des associations qui accompagnent les familles au quotidien pour vivre le mieux possible malgré parfois des difficultés humaines et financières ; des associations qui aident à la recherche ou des clubs sportifs qui accueillent des personnes en situation de handicap, visibles ou invisibles, pour des moments d'échange et de compétition ; enfin, des professionnels qui travaillent au quotidien avec des gens fragilisés, un art-thérapeute, des médiateurs animal avec leur compagnon.



CONSEILLÈRE MUNICIPALE. Florence Sarir



Que retenir encore ?

Les usagers de l'Adapei réaliseront plusieurs œuvres et les écoles du Coteau seront très présentes. Nous aurons la participation des jeunes volontaires d'Unis-Cité Roanne. Nous invitons enfin tous les Costellois à venir partager le concert gratuit de Chrys Mahun, le vendredi 3 mai.

ÉCHO +

Vendredi 3 mai :
concert gratuit de Chrys Mahun au parc Bécot à 20 h

Samedi 4 mai
Parc Bécot et berges du Rhins de 10 h à 18 h : ateliers sportifs, ludiques et artistiques ouverts à tous.

LES SOLUTIONS MAISON DU CRÉDIT MUTUEL

Un toit, et toutes nos solutions pour le protéger.

PROTÉGÉ PAR Homiris ALARME 24H/24 ET TÉLÉSURVEILLANCE

Homiris Offre tout compris, matériel inclus.

Crédit Mutuel Le Coteau 42 avenue de la Libération - 42120 Le Coteau

CHARTIER CRÉATION

Tél : 04 77 71 87 75

www.chartier-creation.fr

CONCEPTION

LES PAYSAGISTES ROANNE - RIVE DROITE

CRÉATION

ENTRETIEN



COMMENT CHOISIR SA MAISON DE RETRAITE



ÉLUS. Didier Blanchardon et Gabrielle Vernet

Gabrielle Vernet, adjointe et Didier Blanchardon, conseiller municipal, délégués à la solidarité et à l'action sociale ont souhaité renseigner les personnes et les familles qui s'interrogent sur les démarches pour entrer en EHPAD ou en Foyer résidence.

Le seul moyen préalable est d'ouvrir un dossier en ligne sur ViaTrajectoire, le service public d'inscription en Foyer résidence pour les personnes âgées autonomes ou en EHPAD pour celles qui sont dépendantes. La plateforme gratuite se présente sous la forme d'un annuaire d'établissements. Plusieurs choix sont possibles.

Le dossier, pour sa partie administrative, peut être complété par la personne concernée, un proche ou le tuteur légal. Pour finaliser la demande, le volet médical est à faire remplir par le

médecin traitant ou celui de l'établissement de santé.

À la suite de votre demande, le dossier est étudié en commission d'admission par la direction, le cadre de santé et le médecin coordonnateur. À tout moment, vous pourrez suivre son avancée. Au Coteau, il est rappelé que le Foyer résidence du Parc, l'EHPAD du Parc et l'EHPAD La Providence sont des établissements indépendants de la mairie.

ViaTrajectoire : <https://trajectoire.sante-ra.fr>

Laurent VILLECOURT
 22 bd des Belges
 42120 LE COTEAU
 Tél. 04 77 64 99 27
 Port. 06 13 32 78 43
 PLÂTRERIE / PEINTURE / FAÇADE / DÉCORATION INTÉRIEURE | l-villecourt@villecourtsas.fr

LE DAHU CUISINE TRADITIONNELLE - Fait Maison
LOGIS Hotel ★★ Restaurant
 573 route du Bas de Rhins 42120 PARIGNY 04 77 62 06 56
 ledahu-duret@wanadoo.fr
 www.hotel-restaurant-ledahu.fr
 Menu du jour - Banquets - Séminaires
 Petit musée des arts populaires - 1000 objets d'antan et son limonaire

art'Optic
 Valérie ARTAUD
 Opticienne diplômée
 D.U. Examen de vue
 D.U. Lentilles de contact
 Vente à domicile
 Déplacement à domicile
 66 avenue de la Libération 42120 Le Coteau
 04 77 71 45 69 • artoptic@gmail.com

NOUVELLE DIRECTION À L'EHPAD ET AU FOYER RÉSIDENCE DU PARC

Après Sylvie Morel partie diriger le centre hospitalier de Saint-Galmier, c'est Patrick Liset qui assure la direction par intérim de l'EHPAD et du Foyer résidence du Parc.



Jusque-là, ce Forézien de naissance était en charge des finances et des ressources humaines des deux établissements costellois, lesquels ont fusionné en 2022. Patrick Liset a effectué une partie de sa carrière au centre hospitalier de Feurs où il s'occupait des marchés publics. Passé par la DRH de l'hôpital de Roanne, son parcours l'a ensuite mené à l'EHPAD de Noirétable, avant de rejoindre Le Coteau le 1^{er} décembre 2018.

LE COTEAU, EN ACTION TOUS ENSEMBLE

GROUPE DE LA MAJORITÉ 24 ÉLUS



Certains voudraient priver de nombreux consommateurs qui subissent l'inflation d'une offre discount à l'échelle de notre canton, mais en réalité, le projet ALDI n'est pas une nouvelle implantation, mais une relocalisation en centre-ville d'une surface existante à Perreux et appelée à fermer. La zone de chalandise de notre ville concerne les habitants se situant entre Le Coteau, Coutouvre et Commelle-Vernay.

Le projet de magasin répond en tout point à la volonté de l'État lorsqu'il vise, sur la friche Bourrat, à la préservation et à la revitalisation du tissu commercial. Quant au tènement de l'ancien Lidl, il est promis à recevoir une activité génératrice d'emplois et sans aucune concurrence locale.

L'arrivée d'ALDI aura pour conséquence de ramener au Coteau les clients d'une offre discount, qui depuis le départ de Lidl en 2020 étaient partis à Roanne ou à Perreux. Ce nouveau magasin marquera le retour d'une offre complémentaire qui avait disparu. Elle contribuera à améliorer et à stabiliser la situation et les performances de notre commerce de proximité.

Les commerçants du Coteau et ceux qui participent à l'Office de Commerce et de l'Artisanat, avec qui le projet a été évoqué lors de leur assemblée générale du 5 mars l'ont bien compris.

Aujourd'hui, le projet suit son cours administratif.

Sandra CREUZET-TAITE
lecoteauenaction@gmail.com

UNIS POUR LES COSTELLOIS 2020

GROUPE D'OPPOSITION 3 ÉLUS



ALDI au Coteau ? Commerces en danger L'annonce de l'implantation d'Aldi sur le secteur Bourrat, en face de la gare SNCF, a surpris et inquiété. Le groupe affirme son opposition et a publié un communiqué de presse le 25 février. Extraits.

1. CONTRE SENS COMMERCIAL ET D'AMÉNAGEMENT. L'implantation d'ALDI aura pour effet de fragiliser le tissu économique costellois. En période de crise inflationniste, c'est un coup de canif à nos commerces de proximité qui font la renommée de notre ville. La priorité doit être la restructuration de la friche commerciale existante (ex. Lidl) située en centre-ville.

2. NON RESPECT DES DOCUMENTS D'URBANISME LOCAUX. Incompatibilité avec avec le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Le SCOT fixe la stratégie commerciale à l'échelle de l'agglomération.

3. MÉTHODE COUÉ DANGEREUSE POUR NOTRE DÉMOCRATIE LOCALE. Une Maire dans sa tour d'ivoire, qui décide seul et bafoue les principes démocratiques de bon sens : concerter en amont et co-construire un projet avec la population.

Cette décision met en grande difficulté notre commune d'un point de vue économique, stratégique et réglementaire. Prendre de tels engagements est irresponsable. L'heure est à la protection des commerces locaux qui font vivre notre commune, plutôt que de faire du Coteau un jeu de Monopoly.

A lire en intégralité sur nos réseaux ou nous contacter.

J-P Perrin, L. Silvio, D-M Vailhé
@unispourlescstellois | #uplc_lecteau42 | dmvailhe@mairie-lecoteau.fr

LE COTEAU NOUS L'AIMONS AGISSONS !

GROUPE D'OPPOSITION 2 ÉLUS



Une fois de plus Mme le Maire persiste à parrainer plusieurs courses hippiques depuis 3 ans sur l'hippodrome de FEURS au prix unitaire de 1500€, payé par le contribuable Costellois.

Pourquoi promouvoir la ville de FEURS sur le dos des Costellois sinon pour des raisons strictement personnelles ?

Pourquoi ne pas avoir choisi des endroits plus connus comme VICHY ou ST GALMIER ?

Hormis Mme le Maire, et quelques obligés de sa majorité, nous n'avons pas encore rencontré de Costellois qui aient assisté et joué à cette célèbre course hippique !

En effet : De nombreux Costellois n'ont malheureusement pas la possibilité ou les moyens de se déplacer. De nombreux Costellois n'ont que faire de cet évènement qui ne les concerne pas.

Nous désapprouvons l'appel lancé dans les médias par Mme le Maire pour inciter les gens à parier et assister à cette « épreuve sportive ».

Ce type de manifestation reste seulement à la portée de quelques privilégiés, parieurs, connaisseurs qui ont des moyens financiers à dépenser, et surtout les moyens de perdre, car l'on sait bien que la probabilité de gagner sur ce type d'évènement n'est pas très élevée.

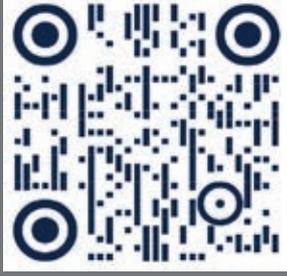
F.RAFFIN et B.GABERT
bgabert@mairie-lecoteau.fr

DÉCÈS

Christian Barbière, 60 ans, le 2 janvier
 Liliane Bernard Vve Avril, 86 ans, le 1er janvier
 Jeanne Belat Vve Frénéa, 92 ans, le 12 février
 Renée Bellion Vve Soullhat, 99 ans, le 24 février
 Madeleine Beyron Vve Franck, 97 ans, le 10 février
 Christiane Chemarin/Mottet, 88 ans, le 7 mars
 Berthe Coudour Vve Durelle, 95 ans, le 3 janvier
 Roger Courbière, 93 ans, le 31 janvier
 Georges Décloitre, 92 ans, le 8 février
 Yvette Dégoulange Vve Raymond, 97 ans, le 13 février
 Christiane Dobigny Vve Jouve, 91 ans, le 25 février
 Alain Joux, 71 ans le 28 février
 Jeanne Lallias Vve Blachère, 98 ans, le 23 février
 Jacques Masson, 76 ans, le 16 février
 Louise Morand Vve Neyme, 95 ans, le 17 février
 Émile Munini, 86 ans, le 4 mars
 Arlette Orgelet Vve Ray, 83 ans, le 26 février
 Jocelyne Perrier Épse Guerin, 79 ans, le 21 février
 Yvonne Pétras Vve Guillot, 93 ans, le 6 mars
 Patrick Pothonnier, 66 ans, le 28 février
 Violette Poulet/Labouly, 81 ans, le 2 janvier
 Marie Puillet Vve De La Foata, le 8 mars
 Patrick Riout, 60 ans, le 23 février
 Denise Serrand Vve Dozance, 93 ans, le 17 février
 Thérèse Swiniarczuk Vve Damet, 86 ans, le 5 février

GERALD DUBOIS  **EUROREPAR**
 SARL GARAGE MULSANT **CAR SERVICE**
 52 BOULEVARD CHARLES DE GAULLE
 42120 LE COTEAU
 Tél. 04 77 71 35 95 garage-mulsant@wanadoo.fr
 eurorepar.fr 

 Des solutions innovantes en adéquation avec vos besoins en télécommunications et courants faibles.
 Téléphonie d'entreprise - Opérateur - Détection Intrusion / Incendie - Vidéosurveillance
www.tsa-business.direct
 168 Rue de Charlieu - 42300 Roanne Tél. 04 77 78 06 06



Cris enseignes
 DEPUIS 2003

Vibrez au rythme du trot **700€** de lots à gagner lors de chaque réunion



2024 les trotteurs s'enflamment !

Hippodrome de Feurs
 JOURNÉE HIPPIQUE
Lundi 8 avril - 11H
Vendredi 14 juin
Sam 22 juin
 Fête de l'hippodrome
 Passage de la flamme olympique

04 77 26 10 45 | www.hippodromedefeurs.com

GONIN MYLÈNE
 Psychothérapie & Hypnose

Faites confiance à votre inconscient, cet immense magasin de solutions. R. Erickson

HYPNOSE DE THÉRAPIE
 L'hypnose de thérapie est un processus naturel et confortable, accessible dès le plus jeune âge. Elle vous offre toutes les clés pour modifier les comportements, les pensées, les maux, de façon bénéfique et enrichissante. Les bienfaits de l'hypnose sont multiples. Lors de chaque séance, nous définissons ensemble vos objectifs pour qu'ils répondent parfaitement à vos besoins. L'hypnose permet d'exprimer plus facilement des émotions parfois laissées de côté.

N'hésitez pas à me contacter, si vous souhaitez plus d'informations sur le déroulé des séances.



Mylène Gonin Cabinet de Psychothérapie et Hypnose.
 11 rue Jules Massenet 42120 Le Coteau
 Sur RDV au 06.68.86.33.97

www.mylenegonintherapeute.com

MÉCANIQUE TOUTE MARQUE / VENTE DE VÉHICULES NEUFS ET D'OCCASIONS

GARAGE TIMMERMANS




AGENT FORD
29 BOULEVARD CHARLES DE GAULLE 42120 LE COTEAU
04 77 68 16 97 - garagetimmermans@orange.fr

Coteau Retro Conduite

Le plaisir d'apprendre à conduire



ANTHONY BERNARD
04 77 68 30 74

Auto-école  série I
27 Av. de la Libération
42120 Le Coteau
coteauretroconduite@gmail.com






Optic2000
L'opticien spécialiste de la vision

86 avenue de la Libération • Le Coteau
04 77 71 14 04

L'ATELIER

RESTAURANT LOCAVORE

2 avenue de la Libération
42120 Le Coteau
04 77 68 12 71
latelier.locavore@gmail.com
www.atelier-locavore.fr





P.S.E.D.

PNEUS

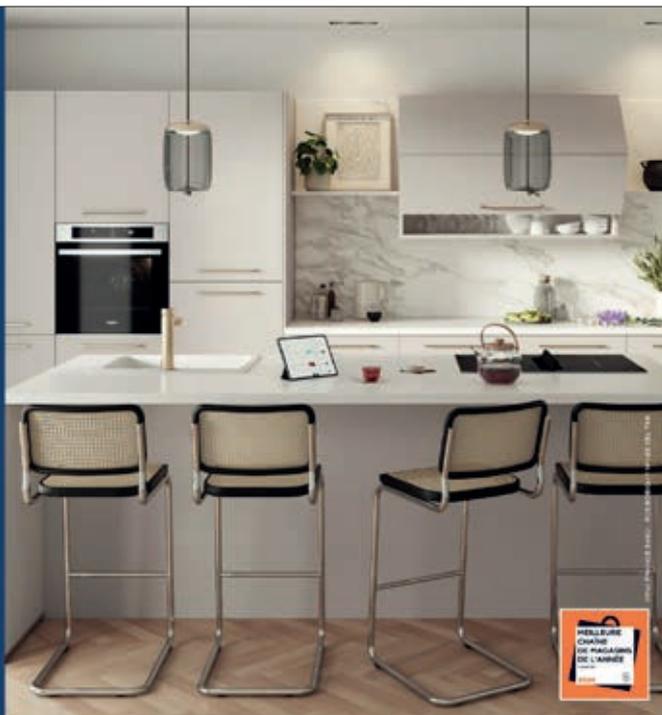
04.77.72.26.93
42120 LE COTEAU

ixina

Du 1^{er} au 30 avril 2024

150€ OFFERTS PAR TRANCHE DE 1000€*

* Voir conditions en magasin.



ixina.fr > **LE COTEAU**
38 Boulevard Charles de Gaulle
04 81 17 06 03

Atout Prestations
 Organisme conventionné Carsat

Besoin d'aide à la personne ?

50% de réduction d'impôts ou de crédit d'impôts sur l'ensemble des dépenses que vous avez engagées dans l'année (dans les conditions de l'article 199 bis du Code Général des Impôts)

APA - PCH
 42120 LE COTEAU
 04 77 71 00 00
 accueil@atouts-prestations.fr

Actes de la vie Vie Familiale Vie Quotidienne

SAGG **FIAT**

Concessionnaire et Réparateur agréé



60 Bd Jean-Baptiste Clément 42300 ROANNE
 04 77 44 88 37

DOMAINE DE LA PEINTURE

PEINTURE
 PAPIER PEINT
 PARQUETS/STRATIFIÉS
 REVÊTEMENTS SOLS
 OUTILLAGE
 STORES

à partir de 11€89 TTC/m²

- ✓ COACHING DÉCO,
- ✓ CONSEILS,
- ✓ PRODUITS DE RÉNOVATION,
- ✓ PEINTURES BIOSOURCÉES,
- ✓ REVÊTEMENTS DE SOL EN STOCK TOUTE L'ANNÉE !!

- MOINS CHER ET PLUS FACILE À ENTREtenir QU'UNE PELOUSE NATURELLE
- TOUT AUSSI CONFORTABLE
- GARANTIT UN JARDIN TOUJOURS VERT ET PARFAIT

GAZON SYNTHÉTIQUE

ANTIMOUSSE
 Traite & imperméabilise

Curatif Préventif -20%

Lundi au vendredi 7.30-12.00 13.30-18.00
 et le samedi 9.30-12.00
 Retrouvez nous sur www.peinture-roanne.fr
 et suivez nous sur  

34 bd Charles de Gaulle
 en face de la concession Renault Labay
 LE COTEAU
 tel: 04 77 23 10 25

SoluSons, votre spécialiste de l'audition

Prenez rendez-vous dans notre centre au Coteau :

Tél : 04 77 78 03 15 | 116 avenue de la Libération

BILAN AUDITIF⁽¹⁾ GRATUIT

ESSAI GRATUIT⁽²⁾ DE 30 JOURS

RESTE À CHARGE⁽³⁾ 0€



Retrouvez-nous sur www.solusons.fr

SoluSons
 Bien Entendre, Mieux Vivre.

(1) Bilan auditif non médical. (2) Sur prescription médicale. (3) Valeur résiduelle après paiement 100% SoluSons, prix en charge après remboursement Assurance Maladie et complémentaire santé - Cofinancement par SoluSons. Ces dispositifs médicaux sont soumis à autorisation de mise sur le marché. Avant toute utilisation, consultez un audioprothésiste ou tout autre professionnel de santé et lisez attentivement les notices d'utilisation. © VISAUD A/S - Mai 2022.